



Fiche de poste M2 recherche

"Parcours des auteurs de violences sexuelles prise en charge dans la plateforme référentielle de Roanne : un projet d'étude systémique"

Sabine Mouchet Mages, Dominique Straub

Objet :

Le Centre Ressources pour les Intervenant(e)s auprès d'Auteurs de Violences Sexuelles Rhône Alpes est une structure de service public issue de la Circulaire DHOS/DGS/O2/6C n° 2006-168 du 13 avril 2006 relative à la prise en charge des auteurs de violences sexuelles et à la création des centres ressources interrégionaux. Ses missions comportent le soutien aux professionnels (rencontres, documentation), les formations, la prévention, le lien entre acteurs de santé et de justice, et la recherche. Le CRIAVS Rhône Alpes intervient particulièrement en soutien des plateformes référentielles d'évaluation et de prise en charge mises en place dans la région Rhône Alpes.

L'une d'entre elles est établie à Roanne, à proximité d'un centre de détention dans lequel sont plus particulièrement incarcérés des auteurs de violences sexuelles.

Le CRIAVS Rhône Alpes ainsi que l'équipe du laboratoire Parcours Santé Systémique proposent un stage qui se déroulera au sein du CRIAVS Rhône Alpes (sites de Lyon et Saint Etienne) ainsi qu'à la plateforme de Roanne.

Formation nécessaire pour être candidat

Candidature ouverte à un(e) psychologue ou un(e) médecin, en cursus M2 ou un(e) étudiant(e) en M2 Santé publique ou Economie de la Santé.

Missions : pour faire quoi, où, quand

L'objectif de notre travail est l'étude de l'adéquation des moyens aux objectifs et aux problématiques de la vie réelle, pour des patients auteurs de violences sexuelles, dans une perspective de désistance et d'amélioration de la qualité de vie subjective pour le sujet. Le travail réalisé en M2 concerne la préparation du protocole et de la bibliographie. Il pourra se poursuivre par un travail de thèse.

Contexte

Après une condamnation pour une infraction à caractère sexuel, les auteurs de violences sexuelles (AVS) peuvent suivre un parcours en injonction de soins après avoir été placés en détention, ou être directement contraints à ces soins pénalement ordonnés en ambulatoire. Au cours de leur passage en incarcération, il peut leur être proposé des soins qui varient en fonction de leur demande, et de la disponibilité des ressources. Même s'ils sont le plus souvent orientés dans des établissements de détention fléchés AVS, les prises en charge thérapeutiques ne sont pas homogènes et les changements de lieu de détention introduisent des ruptures dans le parcours soins. De plus les difficultés sociales peuvent être majorées par l'éloignement de leur milieu familial en fonction des affectations, et les projets de sortie sont élaborés très à distance de leur ville d'origine.



A la sortie d'incarcération, une peine de soins pénalement ordonnés le plus souvent sous la forme d'une injonction de soins est adjointe durant plusieurs années. C'est alors que les AVS peuvent être pris en charge sur une plateforme référentielle.

A l'issue de la séquence carcérale, et au début de cette mesure ambulatoire, les sujets ont eu des parcours hétérogènes, tant sur le plan de leur trajectoire de vie (avant et durant l'incarcération, après la libération), que des soins reçus dans leur intensité et leur typologie. Nous souhaiterions étudier l'effet de ces différents parcours sur l'évolution en termes de processus de sortie de la délinquance (ou désistance) et d'amélioration de la qualité de vie subjective. La plateforme de Roanne est un lieu particulièrement adapté car elle se situe immédiatement à proximité d'un établissement fléché, et qu'une part non négligeable de détenus choisit de s'installer dans cette ville, même s'ils n'en sont pas originaires, à l'issue de leur peine. Le milieu dans lequel ils évoluent à leur libération est donc relativement limité sur le plan géographique ce qui en favorise l'étude.

Enjeux

Il s'agit de mettre en perspective les moyens mis en œuvre avec les indicateurs de désistance et le risque de récidive.

Résultats attendus

Pour le travail de M2, il s'agit de réaliser un état des lieux des questions se posant au cours du parcours des sujets, et qui pourraient influencer sur les processus de désistance et de qualité de vie subjective. Le travail réalisé en M2 concernera la revue de la littérature, puis l'élaboration d'un protocole d'étude permettant d'étudier les parcours de soins et de vie ainsi que leur impact sur la désistance et la qualité de vie des AVS (permettant d'identifier la typologie des différents parcours de vie et de soins et éventuellement de les modéliser (bibliographie, objectifs, matériels et méthodes))

Perspectives

Une thèse pourra faire suite à ce travail (Ecole doctorale EDISS, Lyon)

Conditions de travail

Un temps sera nécessaire tant en détention qu'au sein de la plateforme référentielle de Roanne afin de mieux appréhender la problématique. Le travail sera co-encadré par le Dr Straub (Roanne, CRIAVS RA Saint Etienne), et le Dr Mouchet-Mages (CRIAVS RA Lyon) avec l'appui de l'équipe P2S. Des réunions communes seront organisées.

Le stagiaire pourra effectuer une partie de son travail dans les locaux du CRIAVS (à définir en fonction du lieu d'habitation)

La bibliographie sélectionnée par le stagiaire pourra être fournie gratuitement par le CRIAVS.

Un véhicule motorisé est souhaité pour les déplacements à Roanne

Qui contacter

Dr Sabine Mouchet-Mages : sabine.mouchet-mages@ch-le-vinatier.fr

Laboratoire P2S : contact.p2s@univ-lyon1.fr

Echéancier :

Stage de 6 mois à compter de février ou mars 2018